

« emphatiques », accordés à l'élément emphatisé :

(9) <i>Umaani ka realan won bañan.</i> C3-riz INAC nourrir RES.EMPH.C1 C2-personne	'C'est le riz qui nourrit les gens.'
---	--------------------------------------

(10) <i>Tsum tsi m cina tson ?</i> 12-Q REL.O.C12 2SG.S.ACC habiter RES.EMPH.C12	'Où est-ce que tu habites ?'
---	------------------------------

L'exemple (10) montre comment former une question partielle. On pourrait dire aussi, sans emphase, *M cina tsum ?* 'Tu habites où ?'. Mais (10) est plus usuel. Les questions totales se font ou bien par la seule intonation (montante en finale) : *M win ul ?* 'Tu l'as vu(e) ?' ; ou bien en terminant la phrase par la particule interrogative *a* : *M win ul a ?* 'Est-ce que tu l'as vu(e) ?'.

Le caractère subordonné d'une proposition (complétive) se marque par la forme du pronom sujet. Au niveau de la proposition principale, certains verbes requièrent que le pronom sujet de la subordonnée relève du paradigme des pronoms subordonnés ; d'autres sélectionnent le paradigme des pronoms principaux. Voir les deux exemples suivants :

(11) <i>Man ngal nu tsöp.</i> 1SG.S.ACC vouloir 3SG.SUB.S.INAC.C1 partir	'Je veux qu'il/elle parte.'
---	-----------------------------

(12) <i>A niran ka tsöp.</i> 1SG.S.ACC permettre 3SG.PRINC.S.INAC.C1 partir	'Il lui a permis de partir.' [Litt. « qu'il/elle parte »]
--	---

On voit (a) que la subordonnée n'est pas introduite par une conjonction ; (b) que cette alternance des pronoms n'est pas sans rappeler l'opposition indicatif-subjonctif du français, avec évidemment une répartition différente des verbes requérant l'un ou l'autre.

La construction « infinitive » illustrée en (13) est équivalente à (11) :

(13) <i>Man ngal ul pëtsöp.</i> 1SG.S.ACC vouloir 3SG.O.C1 C9-partir	'Je veux qu'il parte.' / Cf. anglais / <i>want him/her to leave.</i>
---	--

Il existe en outre plusieurs conjonctions de subordination dont on donne quelques exemples ci-dessous :

(14) <i>A yepër in ne m yes.</i> 3SG.S.ACC.C1 demander 1SG.O si 2SG.ACC aller.bien	'Il/elle m'a demandé si tu vas bien.'
---	---------------------------------------

(15) <i>A tsas te na win wul.</i> 3SG.S.ACC.C1 chercher jusqu'à.ce.que 3SG.SUB.ACC.C1 voir 3SG.O.C3	'Il/elle a cherché jusqu'à ce qu'il/elle le voie.' [p.ex. « le chat »].
--	---

(16) <i>Uci m dan bëko bi ké yes.</i> si 2SG.S.ACC boire C5-remède C5-ce 2SG.S.INAC aller.bien	'Si tu bois ce remède, tu iras mieux.'
---	--

ÉLÉMENTS CULTURELS

Le Sénégal a officialisé une orthographe du manjaku qui n'est guère usitée. La langue reste essentiellement orale. L'auteur de cette fiche a lui-même observé, dans les années 90, comment des Manjaks de Bissau communiquaient avec leurs parents en France en enregistrant des cassettes qu'ils expédiaient par la poste. Nul doute que les mêmes, vingt ans plus tard, maîtrisent parfaitement Skype et la téléphonie mobile. La transcription utilisée dans cette fiche est celle de Buis (1990), d'où proviennent la plupart des exemples.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Buis, Pierre (1990). Essai sur la langue manjako de la zone de Bassarel. Bissau: INEP.

Doneux, Jean-Léonce (1975). Lexique manjaku. Dakar: CLAD.

Kihm, Alain & Aristide Gomes (1987). Quelques points de syntaxe du manjaku, Langues et Grammaire, Documents de travail n° 1, Université Paris 8.

Mendès, Carfa & Michel Malherbe (2007). Parlons manjak, langue de Guinée-Bissau. Paris: L'Harmattan.

GLOSSAIRE

Acc = accompli ; c1 = classe 1 (id. c2, etc.) ; EMPH = emphatique ; excl = exclusif ; INAC = inaccompli ; incl = inclusif ; o = objet ; PL = pluriel ; PRINC = principal ; REL = relatif ; RES = résomptif ; s = sujet ; SG = singulier ; SUB = subordonné.

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustration empruntée au site :
theseedcompany.org



REFERENCE halshs-
[01489172](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01489172)
2016



LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

ALAIN KIHM
CNRS – Université Paris-Diderot

LE MANJAKU

[quelques contrastes pertinents
pour l'acquisition du Français Langue Seconde
par des locuteurs du manjaku]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- o un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- o des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- o des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le manjaku est parlé en Guinée-Bissau et en Casamance (sud du Sénégal) par environ 300 000 personnes. Il existe une nombreuse diaspora, tant à Dakar qu'en France, en particulier dans la région parisienne et en Normandie. Ces expatriés préservent en général la langue et des liens forts avec la famille restée au pays. La diversité dialectale est importante, mais n'entrave pas l'intercompréhension entre tous les Manjaks. Le manjaku est apparenté, de façon plus ou moins transparente, aux autres langues dites « atlantiques » (famille Niger-Congo) de la région : balante, diola, sereer, wolof, etc. Les Manjaks — comme de coutume en Afrique — sont tous au moins bilingues dès l'enfance : ceux-de Guinée-Bissau parlent aussi le kriol (cf. fiche « kriol ») et souvent le portugais ; ceux du Sénégal parlent aussi wolof et souvent français.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

La phonologie du français ne devrait pas poser de problèmes sérieux aux élèves parlant manjaku — pour autant qu'ils ne soient pas déjà francophones. S'agissant des voyelles, le /y/ du français (*rue, pu, vu*) est absent de l'inventaire manjaku. Il existe en revanche une voyelle centrale proche de /œ/ (notée <ä>), ainsi qu'une voyelle notée <ë> très semblable au *e* « muet » du français. Elle se réalise /ə/ quand elle ne s'amuit pas tout à fait (cf. *bêrêm ~ brêm* 'nuit'). Le manjaku connaît une opposition phonologique analogue à /e/ vs. /ɛ/ (*marée/marais*) et /o/ vs. /ɔ/ (*rauque/roc*). Les voyelles peuvent être brèves (p.ex. /a/ noté <a>) ou longues (/a:/ noté <aa>). La nasalisation est peu perceptible, voire inexistante. Quant aux consonnes, on ne voit qu'une seule difficulté éventuelle : le fait que /d/ et /r/ (« battu ») ne sont pas des phonèmes distincts, mais des variantes (allophones) distribuées selon la position dans le mot — en gros, /d/ à l'initiale et après /n/, /r/ ailleurs. C'est ainsi que le mot portugais *cadeira* 'chaise' devient *karira* en manjaku. D'où problème possible avec des paires minimales telles que *dire* vs. *rire* ou *cadeau* vs. *carreau*. On notera encore les deux occlusives palatales notées <j> et <c>, assez proches des initiales de *diable* et *tiens* en français.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. Le nom et le groupe nominal

Le manjaku est une langue « à classes ». C'est dire que les noms (et les adjectifs par accord avec le nom) sont répartis, non pas entre deux genres comme en français, mais entre 11 classes nominales marquées par un préfixe distinctif : p.ex. *nalemp* 'travailleur' appartient à la classe 1 (préfixe /na-/ ou /a-/) et son pluriel *balemp* à la classe 2 (préfixe /ba-/); de même *kabuëtsi* 'hameçon' (classe 7, préfixe /ka-/) et *ibuëtsi* 'hameçons' (classe 8, préfixe /i-/). Les classes sont appariées pour chaque nom, une pour le singulier, une pour le pluriel mais tous les noms d'une même classe au singulier n'ont pas forcément leur pluriel dans la même classe. Les « irrégularités » sont nombreuses : p.ex. *bējinc* 'poitrine' (classe 5) a son pluriel *ijinc* en classe 8 (préfixe /i-/), non en classe 6. On observe une certaine corrélation entre l'appartenance à une classe et le sens du lexème : les classes 1 et 2 ne contiennent que des noms désignant des humains (sans distinction de sexe) ; les classes 3 et 4 contiennent beaucoup de noms d'animaux (p.ex. *undaali* / *ngëndaali* 'chat(te)(s)'; la classe 7 beaucoup de noms d'artefacts ; etc. Mais cette classification n'a rien de systématique, pas plus que la répartition entre masculin et féminin en français. Les élèves devant apprendre les genres du français ont donc à acquérir un nouveau système de classification nominale, très différent de celui qu'ils connaissent.

Il n'existe pas d'article défini en manjaku, mais deux démonstratifs postposés au nom : /-i/ pour les référents proches du locuteur, /-a/ pour les référents éloignés. Ces deux éléments s'accordent en classe avec le nom : p.ex. *nalemp ni* 'ce travailleur-ci', *balemp ba* 'ces travailleurs-là', *undaali wi* 'ce chat-ci', *ngëndaali nga* 'ces chats-là', etc. Un SN indéfini spécifique (un certain *x*) se marque au moyen de /lon/ préposé et accordé : *ulon undaali* 'un (certain) chat'. *Undaali* par lui-même peut, selon le contexte, se comprendre comme 'le chat' ou 'un chat (quelconque)'. L'emploi approprié des articles du français risque donc de poser problème.

Les adjectifs et les numéraux sont également postposés au nom qu'ils qualifient : *umbanj uwar* {C3-couteau C3-joli} 'le/un joli couteau', *ngëcen ngëtéb* {C4-village C4-deux} 'deux villages'. Les constructions possessives se font par juxtaposition dans l'ordre Possédé-Possesseur : *kato asin nji* {C7-maison C1-père moi} 'la maison de mon père'.

2. Le verbe et le complexe verbal

Le verbe manjaku est marqué pour l'aspect, le temps, la personne et la polarité (positive ou négative). L'aspect oppose une forme accomplie (ACC) à une forme inaccomplie (INAC) au moyen d'un double paradigme de pronoms clitiques (analogues aux « je, tu, il, etc. » du français) qui amalgament l'information sur l'aspect du prédicat et les traits de son sujet (personne, nombre, classe) :

	1sg	2sg	3sg	1pl.excl	1pl.incl	2pl	3pl
ACC	<i>man / n</i>	<i>m</i>	<i>a / ø</i>	<i>wënd</i>	<i>ngë</i>	<i>da</i>	<i>bu</i>
INAC	<i>man /</i>	<i>kë</i>	<i>ka</i>	<i>wënd</i>	<i>ja</i>	<i>du</i>	<i>bu</i>

Ainsi, *A tsëp* veut dire 'Il/Elle est parti(e)', *Ka tsëp* 'Il/Elle part' ou 'Il/Elle partira'. (Si le pronom renvoyait à un chat, on aurait *U tsëp* et *Ku tsëp* avec accord à la classe du sujet implicite.) La personne 1pl distingue l'exclusif ("nous" = "lui/eux et moi"), excluant l'interlocuteur) de l'inclusif (« nous » = "vous et moi", incluant l'interlocuteur). Aux personnes 1pl.excl et 3pl, qui n'ont qu'une forme pour les deux aspects, l'inaccompli se marque en préposant *ka* : *Bu ka tsëp* 'Ils/Elles partiront'. A la personne 1sg, on observe une variation dialectale : certains dialectes opposent *man* (ACC) à *me* (INAC) ; pour ceux qui n'ont que *man*, la distinction est accentuelle : l'accent tonique (réalisé comme un ton haut) frappe le verbe à l'accompli (*Man dé* 'J'ai mangé'), mais le pronom à l'inaccompli (*Män de* 'Je mangerai'). Les SN sujets précèdent directement le prédicat : *Nalemp tsëp* 'L'un ouvrier est parti', *Nalemp ka tsëp* 'L'un ouvrier part(ira)'. (*Nalemp a tsëp* équivaut grosso modo au français familier « L'ouvrier il est parti », le sujet obligatoirement défini.) A l'accompli, la négation se marque en suffixant /-(a)ts/ au verbe : *Da tsëpats* 'Vous n'êtes pas partis'. (Notez *Tsëpats* 'Il/Elle n'est pas parti(e)' : pas de pronom à la personne 3sg négative.) A l'inaccompli, on prépose *d/rika* (cf. §2) au complexe verbal : *Du rika tsëp* 'Vous ne partirez pas'.

Le système verbal du manjaku est riche en périphrases temporelles, dont on ne donnera que deux exemples :

(1)	<i>A ci tsi pëji.</i>	'Il/Elle est en train de rire.'
	3SG.S.ACC.C1 être dans C9-rire	

(2)	<i>Bu ruka win ul.</i>	'Ils/Elles ont fini par le voir.'
	3PL.S.ACC.C1 finir par voir 3SG.O.C1	

La première met en jeu une forme nominalisée (en classe 9) du verbe *ji* 'rire', comparable à un infinitif. La seconde consiste en l'auxiliaire *d/ruka* 'finir par' suivi de la forme de base du verbe. On y observe en outre le pronom 3sg objet renvoyant à un humain (C1), partie d'un paradigme qu'on ne peut donner faute de place. Nombreuses aussi sont les formes dérivées du verbe : passif (p.ex. *mob* 'prendre' > *moba* 'être pris'), factitif (p.ex. *juk* 'apprendre' > *jukan* 'enseigner'), inversif (p.ex. *tiëm* 'habiller' > *tiëmës* 'déshabiller'), etc. Vu la distance entre les systèmes verbaux manjaku et français, il est difficile de prévoir ce qui risque de poser problème aux élèves. Peut-être l'emploi du futur simple, non distinct du présent simple en manjaku.

3. La phrase

L'ordre des mots « neutre » est [(sujet) – complexe verbal – (COI) – (COD) – (circonstant)]. Les composants facultatifs sont entre parenthèses. Le COI (sans préposition) précède obligatoirement le COD dans les phrases exprimant le transfert d'un objet d'un envoyeur à un récepteur, par exemple :

(3)	<i>A piban natson bañan.</i>	'Il/Elle a présenté les gens à l'hôte.'
	3SG.S.ACC.C1 présenter C1-hôte C2-personne	

Le verbe « être » (copule) se traduit par *ci* :

(4)	<i>A ci nasien.</i>	'Il/Elle est (le) chef.'
	3SG.S.ACC.C1 être C1-chef	

(5)	<i>A ci nawar.</i>	'Il/Elle est bon(ne).'
	3SG.S.ACC.C1 être C1-bon	

Plutôt que (5), dont la traduction littérale serait « Il/Elle est une bonne personne », on peut dire *A war* où l'adjectif *war* fonctionne comme un verbe d'état.

« Avoir » se dit *ka* et sert comme en français à former la tournure « il y a » :

(6)	<i>A ka nints nan tsij i kato</i>	'Il y avait un homme qui possédait une maison.'
	3SG.S.ACC.C1 avoir C1-homme REL.S.ACC.C1 posséder RES.C1 C7.maison	

Cet exemple permet en outre d'illustrer la structure des propositions relatives, parmi les plus complexes de la langue. On en donne ci-dessous un autre exemple, où c'est le COD qui est l'antécédent :

(7)	<i>Man win nampëli ni ubus rum i.</i>	'J'ai vu la jeune fille que le/un chien a mordue.'
	1SG.S.ACC voir C1-jeune.fille REL.O.C1 C3-chien mordre RES.C1	

L'un et l'autre exemples mettent en jeu un pronom relatif et un pronom de rappel (résomptif) accordés en classe nominale avec l'antécédent (comparez *Man win ubus wi nampëli rum wi* 'J'ai vu le chien que la jeune fille a mordu'). Le pronom relatif varie en outre selon la fonction grammaticale de l'antécédent (sujet ou COD) et selon l'aspect du verbe de la relative quand l'antécédent est sujet (cf. *A ka nints nikan tsij i kato* 'Il y a un homme qui possèdera une maison'). Le pronom de rappel suit le verbe ou COD s'il est bref. Si la fonction de l'antécédent est autre que sujet ou COD, cette structure est exclue et il faut tourner autrement :

(8)	<i>nints ni m me i</i>	l'homme dont j'ai acheté la vache.
	C1-homme REL.O.C1 2SG.S.ACC savoir RES.C1	[Litt. « l'homme que tu sais (que) j'ai acheté sa vache »]
	<i>man wel uyet ul.</i>	
	1SG.S.ACC acheter C3-vache 3SG.O.C1	

Mettre en relief un des éléments de la phrase se fait au moyen d'une autre série de pronoms de rappel dits